



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 10 novembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 1.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h35.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.3) Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Éric ALAUZET (à partir du 1.1.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN (à partir du 6.2), M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.1.2), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.10), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN (à partir du 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.3), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.3) Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.3) Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du 0.4) Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 0.4) Chaucenne : M. Jean-Luc GUILLAUME (suppléante de M. Bernard VOUGNON) Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 7.1) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 7.1) Marchaux : M. Patrick CORNE (à partir du 1.1.3) Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : Mme Corinne PETER (suppléante de Pierre CONTOZ) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.3) Nancray : Mme Annette GIRARDCLOS (suppléante de M. Vincent FIETIER) Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE) (à partir du 1.1.3 et jusqu'au 3.12) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER (jusqu'au 7.4) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 0.4) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Etaient absents : Besançon : Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Michel OMOURI Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Noiron : M. Bernard MADOUX Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Osselle-Routelle : M. Laurent LOLLIOU

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.2), T. BIZE, C. COMTE-DELEUZE, Y.M. DAHOUI, M. EL YASSA, M. LEMERCIER, T. MORTON (jusqu'au 3.1), Y. POUJET (jusqu'au 1.1.1), R. REBRAB (jusqu'au 1.1.2), S. RUTKOWSKI, D. PARIS, J.M. BOUSSET, M. LETHIER

Mandataires : A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), E. MAILLOT, P. GONON, D. DARD, N. BODIN, D. POISSENOT, M. LOYAT (jusqu'au 3.1), P. CURIE (jusqu'au 1.1.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. FELT, F. GILLET, F. GALLIOU, F. LOPEZ

Délibération n°2016/003422

Rapport n°3.15 - SedD - Rapport des administrateurs - Exercice 2015

SedD - Rapport des administrateurs - Exercice 2015

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce rapport présente les principaux éléments de l'activité et des états financiers de la Société d'Équipement du département du Doubs (SedD) au titre de 2015. Il est issu des documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SedD du 22 juin 2016.

La SedD maintient son niveau d'activité malgré un ralentissement de ses activités historiques (concessions et mandats). Les principales opérations en cours avec la CAGB en 2015 sont la ZAC Nouvelle Ere aux Auxons, la ZAC des Hauts du Chazal à Besançon.

En 2015, le résultat net est bénéficiaire de 482 K€ dans la continuité des années précédentes. Les différents indicateurs de gestion et financiers traduisent une santé financière saine de la société.

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Economies Mixtes.

La CAGB détient 6.39 % du capital social de la SedD et dispose d'un siège au conseil d'administration. L'élu représentant la CAGB est M. BLESSEMAILLE.

En application de ces dispositions, M. BLESSEMAILLE communique aux membres du Conseil de Communauté les informations, issues du compte-rendu d'activité et des rapports financiers 2015 présentés en Assemblée Générale Ordinaire de la SedD le 22 juin 2016.

I. Rapport d'activité

Globalement, l'activité prévue au titre de l'exercice a été réalisée bien que le contexte économique soit difficile. Le chiffre global d'opération traité par la SedD en 2015 s'élève à 44,6 M€, il était de 54 M€ en 2014 et 67,3 M€ en 2013.

La diversification des activités engagée depuis 2011 permet une meilleure répartition du chiffre d'affaires, et la société a également choisi de porter ses propres opérations « à risque ». Cependant, le renouvellement du portefeuille d'activité auprès des clients « historiques » (les collectivités) reste un enjeu majeur pour l'équilibre et la pérennité de la société.

Un volume d'opérations de l'ordre de 27M€ est inscrit en stock à fin 2015.

Concernant les opérations en lien avec la CAGB, la SedD intervient sur la ZAC des Hauts de Chazal (Besançon), la ZAC Nouvelle Ere (les Auxons). Via les syndicats mixtes de Témis et du SMAIBO dans lesquels la CAGB est partie prenante, la SedD intervient sur les zones d'activité portées par ces syndicats.

Les effectifs de la SedD s'élèvent à 48 salariés (45,4 ETP).

La SedD est actionnaire de plusieurs filiales (essentiellement des SCCV) destinées à porter des projets immobiliers en partenariat avec d'autres intervenants.

II. Rapport financier sur les comptes annuels

Les états financiers 2015 ont été approuvés sans réserve par le Commissaire aux Comptes. Ils ont été votés par l'assemblée générale ordinaire de la SedD le 22 juin 2016.

Les chiffres-clés sont les suivants :

Nature / K€	2015	2014	Variation en unité
Fonds propres	9 241	8 830	+ 411
Stocks d'en cours	31 532	31 131	+ 401
Emprunts	24 356	27 186	-2 830
Chiffre d'affaires (1)	3 797	6 447	- 2 650
Résultat net	+482.5	+ 454	+ 28.5

(1) Hors flux sur concessions et mandats

Le total du bilan s'établit à 73 614 K€.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de + 482.5 K€. La forte baisse du chiffre d'affaires est à relativiser car en 2014, le chiffre d'affaires intégrait une cession d'opération pour 2 814 K€. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 4.08% entre 2014 et 2015.

Les ratios de gestion et de trésorerie sont satisfaisants et traduisent toujours la bonne santé financière de la société.

Liens financiers avec la CAGB

La CAGB a honoré ses engagements financiers dans le cadre des conventions en cours.

La CAGB a apporté sa garantie sur emprunts à la SedD pour un volume cumulé de dettes de 1 875K€ à fin 2015.

La SedD a distribué 870,52 € de dividendes à la CAGB.

III. Sur le plan juridique et structurel

La société est composée de 11 actionnaires et 12 membres au conseil d'administration.

La répartition du capital social a été modifiée par la cession d'une action de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté à M. FUSTER, personne physique. Les statuts ont été modifiés en ce sens. M. Vincent FUSTER, a été élu Président du conseil d'administration de la SedD le 26 mai 2015.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce rapport soumis par l'élue au conseil d'administration, relatif à l'activité et aux comptes annuels de la SedD pour l'exercice 2015.



Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Président

Reçu le 18 NOV. 2016



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0